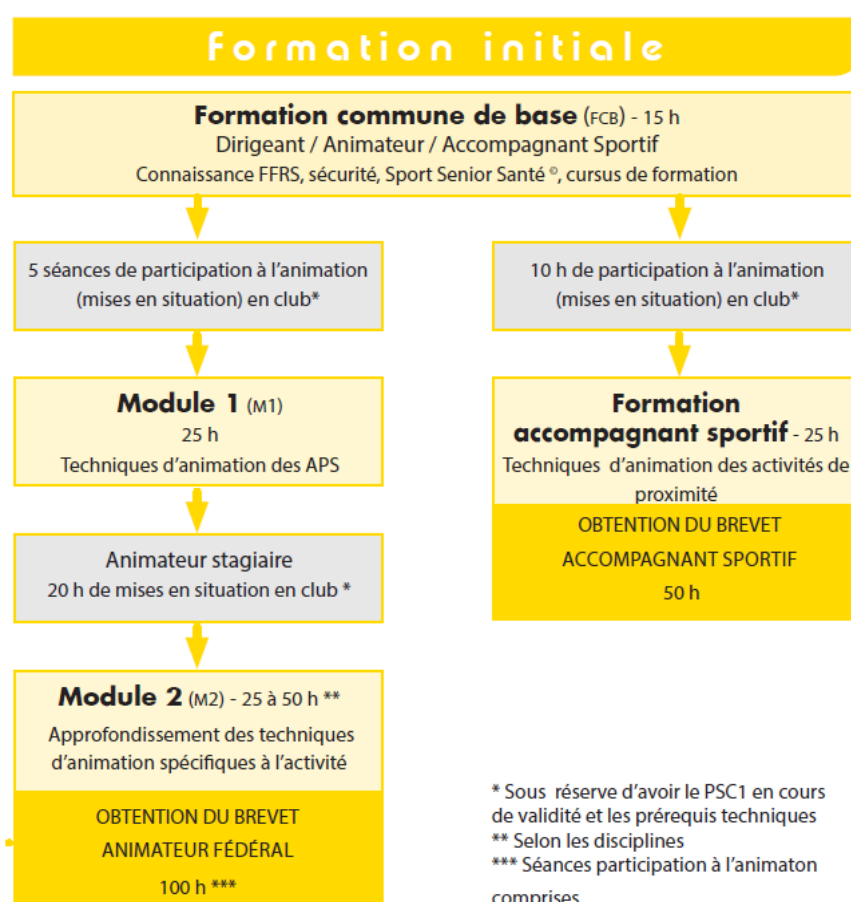


FICHE SUIVI PREREQUIS FORMATION ANIMATEUR FEDERAL

A l'issue de la FCB, toute personne désirant suivre une formation d'encadrant doit dans la mesure du possible être suivi par un animateur ou accompagnant sportif diplômé FFRS (ou professionnel). Cela pour permettre au stagiaire d'arriver dans les meilleures conditions aux différents stages de formation. Le choix du tuteur est à l'initiative du stagiaire.

Le tuteur aura pour mission d'accompagner, d'aider et d'orienter le stagiaire pendant son parcours de formation. Il devra aussi s'assurer de l'acquisition des prérequis du stagiaire pendant ses mises en situation en club pour attester de ses capacités à suivre les modules de formations correspondants.



STAGIAIRE

Nom :
Prénom :
Club :

PREREQUIS MODULE 1

TUTEUR

Nom :
 Prénom :
 Club :
 animateur (préciser l'activité) :
 Tél :

Date FCB :

Date PSC1 :

DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS
S'avoir s'exprimer clairement devant un groupe			
Connaitre les prérequis de l'activité visée			
Être sensibilisé aux notions de sécurité individuelle et collective			
Avoir des qualités relationnelles pour encadrer un groupe (écoute, attention, dynamisme et convivialité)			

5 séances d'accompagnement en club :

DATE DES SEANCES					

Observations tuteur :

.....

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur :

PREREQUIS MODULE 2 : SKI DE FOND

TUTEUR

Nom :
 Prénom :
 Club :
 Animateur (préciser l'activité) :
 Tél :

DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS
Posséder la condition physique nécessaire pour suivre un effort en altitude et en milieu hivernal			
Pratiquer les deux techniques (classique ou alternatif)			
Evoluer avec aisance avec un rythme soutenu et sur des qualités de neige différentes			
Maîtriser les techniques de base grâce à une pratique régulière			
Connaissance du matériel spécifique à l'activité			

Justifier de 20 heures de mises en situation club :

DATES DES SEANCES ET NOMBRE D'HEURE					

Observations tuteur :

.....

En cas de non-acquisition d'un prérequis il convient au préalable de contacter l'instructeur responsable du stage au plus tard 15 jours avant le début du stage pour s'assurer que d'une part la participation du stagiaire n'engendre pas de difficultés sécuritaires, et d'autre part que l'acquisition des compétences par le stagiaire est réalisable pendant la formation.

Le tuteur atteste que le stagiaire a bien validé les prérequis et présente les compétences nécessaires à l'entrée en formation du module 2..... (choix de l'activité).

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur :